



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

Département
de l'ESSONNE

Arrondissement
de PALAISEAU

Nombre de membres

en exercice : 39

présents : 32

absents excusés représentés : 6

absent : 1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

L'an 2024, **le 28 mars à 20H00**, le Conseil municipal de la Ville de SAVIGNY-SUR-ORGE, légalement convoqué en salle des mariages de la mairie 48, avenue Charles de Gaulle, sous la présidence de Monsieur Alexis TEILLET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Charles DARMON, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Joelle EUGÈNE, Dominique LABORIALLE, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Roxane NÉE, Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Jean-Marc DEFREMONTE, Corinne CAMELOT GARDELLA, Fatima KADRI, Lydia BERNET, Olivier VAGNEUX, Patrice KOUAMA, Nathalie COËTMEUR, Aude HERNANDEZ, Léocadie PAUL

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Aurélié GUÉGUEN donne pouvoir à Charles DARMON, Abdelhak LARTIK donne pouvoir à Alexis TEILLET, Sylvie LAIGNEAU donne pouvoir à Catherine CHEVALIER, Agnès DUPUIS donne pouvoir à Dominique LABORIALLE, Frédéric DELAMAERE donne pouvoir à Isabelle AUFFRET, Eric HUIBAN donne pouvoir à Georges DURAND

ABSENT :

Henri DELTOUR

Secrétaire de séance : Madame Anne-Marie GERARD

N° 13/351

Le maire atteste que la liste des délibérations examinées lors de la séance a été affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune conformément à l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales



N°13/351
DU JEUDI 28 MARS 2024
Sports
CANDIDATURE DE LA VILLE AU LABEL "VILLE ACTIVE ET SPORTIVE"

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le 11/04/2024
ID : 091-219105897-20240328-DELIB2024351-DE



Catégorie : 9-1

Le Conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission éducation, jeunesse, culture, sports, vie associative et démocratie locale en date du 19 mars 2024,

CONSIDERANT que la Ville met en œuvre et développe les dispositifs et les structures favorisant la pratique sportive au plus grand nombre,

CONSIDERANT que le label « Ville Active & Sportive » a pour objectif de récompenser les initiatives, les actions, les politiques publiques sportives et valoriser la promotion des activités physiques, ludiques et sportives,

CONSIDERANT que la participation de la Ville au label « Ville Active & Sportive » est gratuite,

CONSIDERANT que la validité du label « Ville Active & Sportive » est de trois ans,

ENTENDU l'exposé du rapporteur, Pascal LEGRAND, adjoint au maire délégué aux sports, à la jeunesse et à la vie associative,

Amendement présenté par la liste Vivons Savigny autrement, avec Olivier Vagneux :

Au dixième paragraphe, il est modifié :

« APPROUVE la candidature de la Commune de Savigny-sur-Orge au label « Ville active et sportive »

Il est substitué :

« APPROUVE le principe de la candidature de la Commune de Savigny-sur-Orge au label « Ville active et sportive »

PRECISE que le dossier de candidature devra préalablement être soumis aux élus du Conseil municipal avant son dépôt. »

Par 1 voix Pour, 28 voix Contre, Abstentions 9

Pour : Olivier VAGNEUX

Contre : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Charles DARMON, Joelle EUGÈNE, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Eric HUIBAN, Léocadie PAUL

Abstentions : Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Lydia BERNET, Nathalie COËTMEUR, Jean-Marc DEFRÉMONT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Aude HERNANDEZ

REJETTE l'amendement

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité par 37 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention 1

Pour : Alexis TEILLET, Pascal LEGRAND, Catherine CHEVALIER, Daniel GUETTO, Aurélie GUÉGUEN, Sandrine VIEZZI, Mathieu FLOWER, Julie PLAZA, Jean-Charles HENRY, Isabelle AUFFRET, André MULLER, Anne-Marie GERARD, Georges DURAND, Abdelhak LARTIK, Dominique LABORIALLE, Sylvie LAIGNEAU, Agnès DUPUIS, Frédéric DELAMAERE, Nicolas FROGER, Stéphane TARAGON, Roxane NÉE, Charles DARMON, Joelle EUGÈNE, Marie-Lucie CHOISNARD, Claude FERREIRA, Angélique DE OLIVEIRA PINTO, Eric HUIBAN, Léocadie PAUL, Jacques SENICOURT, Bruno GUILLAUMOT, Corinne CAMELOT GARDELLA, Lydia BERNET, Nathalie COËTMEUR, Jean-Marc DEFRÉMONT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Aude HERNANDEZ

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le 11/04/2024

ID : 091-219105897-20240328-DELIB2024351-DE



Abstention : Olivier VAGNEUX

APPROUVE la candidature de la Commune de Savigny-sur-Orge au label « Ville Active & Sportive ».

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le règlement d'adhésion au label ci-dessus mentionné et tous les documents y afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Anne-Marie GERARD
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'AMG', written over a circular official stamp.

Alexis TEILLET
Maire

A circular official stamp in blue ink with the text 'VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE' and 'ESSONNE' around the perimeter. A handwritten signature in black ink, appearing to be 'ATE', is written over the stamp.